

Points de Vue

Bulletin catholique du secteur pastoral Lafrançaise-Molières

N° 175
Mars 2019



ORIAL - ÉDITORIAL - ÉDITORIAL - ÉDITORIAL - ÉDITORIAL - ÉD

SOMMAIRE

Éditorial :

- En chemin vers la Vie éternelle p1
- Un graffiti, symbole des chrétiens p1

Le Billet :

- le signe de croix p2
- Les croix au bord de nos chemins p2

Histoire locale :

- La triste fin d'un curé de Lunel p3

Vie du secteur :

- Des nouvelles de l'école Sainte-Marie p4
- L'hospitalité Diocésaine N-D de Lourdes p4
- Pèlerinages diocésains p4
- KT de Molières p5
- Église St Saturnin de Rouzet p5
- Église de St Maurice p5

- Denier de l'Église p6
- Offrandes de messes p6
- Joies et peines dans le secteur interparoissial p6

Horaires des offices autour de la Semaine Sainte

- Alternance des messes dominicales p7
- J'ai porté Dieu p8

Supplément inséré dans le Points de Vue numéro 175 : Denier de l'Église



En chemin vers la Vie éternelle...

Les chrétiens, qui portent en eux l'espérance de la Résurrection, ont du mal à en rendre compte. S'agit-il d'en persuader les incroyants ? L'apôtre Paul, au début de l'ère chrétienne déjà, cherchant à convaincre les Grecs d'Athènes, a fait la douloureuse expérience de l'échec...

Il n'y a pas de preuve à exhiber, les mots sont difficiles à formuler et la croyance en la résurrection des morts peut sembler, ce même Paul le disait, folie.

Pour fonder cette espérance, il y a la parole des témoins. Ceux qui ont fait l'expérience personnelle de rencontres avec le Ressuscité et en ont été transformés. Mais il y a aussi de multiples et discrets signes de résurrection. Nous pouvons les discerner à travers des témoignages attestant, à leur manière, le triomphe de la Vie sur la mort.

Le désir si fort, qui nous revient chaque année de célébrer le printemps après l'hiver, manifeste aussi cette attente d'un triomphe définitif. Ce triomphe s'est accompli par le don de la vie du Christ. Lui que la mort n'a pas pu garder en son pouvoir.

G. Faury

Les chrétiens du 1^{er} siècle, persécutés, étaient obligés de cacher leur foi. Ils eurent alors recours à un signe de reconnaissance en forme de poisson. Les lettres du terme ichthus, qui signifie poisson en grec, sont les initiales des mots signifiant : « Jésus Christ, Fils de Dieu Sauveur ». Le poisson fait référence à la pêche miraculeuse où de simples pêcheurs, comme Pierre, deviennent des pêcheurs d'hommes. C'est la mission que leur confie Jésus Christ. C'est encore aujourd'hui un symbole, non agressif, qui témoigne de l'appartenance chrétienne que l'on peut trouver sous la forme d'un autocollant, sur un véhicule ou sur un autre support.



JF Laparre

Le signe de croix, geste transmis de génération en génération

Front - poitrine - épaules. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, Amen... On le fait sans y prêter attention.

Pourtant le signe de croix est un acte magnifique, porteur de nombreux messages. Il affirme, en particulier, deux points essentiels de la foi : un dieu trinitaire et le salut de l'humanité entière par la mort du Christ sur la croix et sa résurrection. Dans sa très grande simplicité, il est donc l'expression du cœur de la foi chrétienne : l'existence d'un Dieu amour révélé par le Christ. Tracé sur le corps, il rappelle le baptême où, en recevant un vêtement blanc, le chrétien « revêt le Christ ». Chacun accueille ainsi la croix dans sa vie et accepte de s'unir au sacrifice d'amour de Jésus qui vient sauver le monde.

M. Vallino

Les croix au bord de nos chemins

Le dernier Bulletin Municipal de la commune de MONTASTRUC présente à ses lecteurs des petits monuments que l'on trouve un peu partout dans nos campagnes : des CROIX. En cette période de la Semaine Sainte, des Rameaux et du Vendredi-Saint, il est bon que les jeunes générations et aussi les plus anciens se rappellent l'origine et la signification de ces croix.

Que Monsieur le Maire de Montastruc et l'auteur de cet article, M. Jean-Luc SILOT, Conseiller Municipal, soient vivement remerciés de nous avoir permis de le reproduire dans notre Bulletin. Faute de place, nous n'avons pas inséré la seconde partie de cet article se rapportant plus précisément à ces diverses croix que l'on trouve sur cette commune. Les habitants de Montastruc en ont cependant lu l'intégralité dans le Bulletin Communal et les autres lecteurs qui seraient intéressés peuvent le demander soit auprès de la Mairie de Montastruc, soit auprès de la paroisse de Lafrançaise.

Le comité de rédaction de POINTS DE VUE

Il existe un petit patrimoine qui fait partie de notre histoire, que nous côtoyons tous les jours sans y prêter attention : les croix sur le bord de nos chemins.

En Europe, les croix de nos chemins ont été installées depuis le Moyen Âge. De formes, de tailles et de matières variées (bois, pierre, métal), elles servaient à christianiser un lieu.

Elles ont été érigées soit par les communautés catholiques, soit sur une initiative privée.

Il y a encore quelques années, ces croix faisaient l'objet d'un pèlerinage à l'époque des rogations ; les rogations (du latin rogare : demander) se déroulaient les 3 jours précédant le jeudi de l'Ascension. Il s'agissait de bénir les cultures, pour les protéger des calamités ; une halte se faisait à chaque croix, où les processionnaires priaient.

Cette pratique a été instaurée en 474, et au XX^e siècle l'usage déclina jusqu'au Concile de Vatican II (1969) qui ne mentionne plus cette pratique.

Traditionnellement on distingue les croix de carrefour, les croix de mission, les croix de la Passion.

Les croix de carrefour comme leur nom l'indique sont érigées à certains carrefours ; les carrefours sont des lieux particuliers, de rassemblement, de délimitation entre parcelles ou entre fiefs.

Les croix de mission sont érigées en souvenir d'une mission ; après la tourmente révolutionnaire de 1789, où les pratiques religieuses furent bannies, l'Église catholique romaine décida pour restaurer la pratique religieuse d'envoyer des missionnaires dans les campagnes au cours du XIX^e siècle.

En général ces croix portent la mention « en souvenir de la mission de » complétée de l'année où s'est déroulée la mission.

Les croix de la Passion sont reconnaissables car elles portent les symboles de la Passion du Christ : le coq qui chante le reniement de Pierre, le vase avec lequel Ponce-Pilate se lave les mains, la colonne où Jésus est attaché, la couronne d'épines, le marteau et les clous, la lance

du centurion qui perça le flanc du Christ, etc. Beaucoup de ces croix ont disparu que ce soit lors des guerres de religion, opposant catholiques et protestants, ou lors de la révolution française de 1789 qui bannit les cultes religieux.

Il en est sans doute de même pour notre village, puisque aucune de nos croix ne semble antérieure au XIX^e siècle.

Jean-Luc Silot, conseiller municipal de Montastruc
Extrait du bulletin municipal de Montastruc - janvier 2019



La triste fin d'un curé de Lunel, victime du modernisme

Dans les années 1920, il fait bon vivre dans le petit hameau de Lunel (commune de Lafrançaise) blotti dans l'étroite vallée de la rivière Lemboulas qu'il surplombe de quelques mètres.

La vie des habitants de cette paroisse, rythmée par la sonnerie des cloches de la petite église dédiée à Saint Nazaire, est essentiellement consacrée aux travaux des champs. Les journées s'écoulaient paisiblement, ponctuées des rires des gamins, du gazouillis des oiseaux, du meuglement des bœufs au travail quelquefois tancés par leur bouvier.

Les gens s'interpellent d'un côté de la rue à l'autre, d'un champ à l'autre.

Tout ce petit monde vaque à ses occupations et, le soir venu, après dîner, se calme et s'endort.

Cependant, cette quiétude apparente est troublée plusieurs fois par jour par un étrange équipage horriblement bruyant.

En effet, pour répondre à la demande pressante des élus locaux soucieux de stopper, ou du moins enrayer l'exode rural subi par leurs communes, le Conseil Général de Tarn-et-Garonne, dans sa séance du 12 octobre 1906, émit un avis favorable à la création d'un réseau de tramway à vapeur.

Des études rondement menées aboutirent à la création de six lignes dont la première, Montauban-Molières par Lafrançaise, fut mise en service le 1^{er} juillet 1913.

Sans entrer dans le détail précis du tracé de cette ligne, il convient d'expliquer ici que, venant de Montauban, il suit la gauche de la chaussée de la RN 153 (aujourd'hui RD 953), monte la « Côte Longue » jusqu'à la gare de Lafrançaise, puis, au bout de la ligne droite du « Rival », bifurque à droite sur une voie communale coupant à angle droit celle qui descend de Lafrançaise vers Lunel par l'église Notre Dame de Lapeyrouse et se prolonge jusqu'à Rouzet, Saint Arthémie et Molières bas, son terminus, où l'on voit encore la gare, le hangar servant d'abri au convoi et la cuve en fer surélevée servant à l'alimentation en eau de la locomotive à vapeur.

Brave petite locomotive que l'on entendait et voyait venir de loin, suant, crachant, toussant, fumant, ahanant et tirant péniblement deux wagons de voyageurs, et parfois même un wagon de marchandises, le tout dans un horrible crissement de ferraille.

Mais, vaille que vaille, il fallait assurer la liaison par tous les temps.

En 1926, cette paroisse est desservie par l'abbé Louis Àmilhau depuis quelques années déjà et à l'entière satis-

faction des paroissiens qui ne tarissent pas d'éloges à son sujet, louant sa charité chrétienne, sa disponibilité de tous les instants, son extrême gentillesse.

Fin août, ce prêtre apprend le décès de l'un de ses oncles domicilié à Fonneuve, près de Montauban, dont les obsèques sont prévues le 1^{er} septembre suivant. Ses obligations ecclésiastiques et le moyen de locomotion dont il dispose ne lui permettent pas d'assister à cette cérémonie religieuse. Qu'à cela ne tienne, l'un des habitants de Lunel, résidant près de l'église, ayant appris la triste nouvelle, se propose spontanément de l'acheminer jusqu'à Fonneuve à bord de son automobile, la première peut-être de toute la commune de Lafrançaise.

Le 1^{er} septembre au matin, peu avant 10 h, ce brave curé se rend chez M. Guillaumat, l'heureux propriétaire du véhicule automobile à bord duquel il prend place. Quelques tours de manivelle plus tard, le moteur tousse puis pétarade bruyamment et l'engin démarre en direction de Lafrançaise.

À l'approche du bas de la côte de Lapeyrouse, vers 10 h, à l'endroit où la voie ferrée croise la voie communale, près de la maison de M. Tardy, M. Guillaumat ne voit-il pas le panache de fumée de la locomotive en approche, surestime-t-il la puissance de son véhicule, veut-il épater son passager ? Mystère.

L'automobile et le convoi ferroviaire poursuivant chacun leur course se retrouvent au même instant sur cette intersection. La voiture est percutée de plein fouet par la droite, traînée sur plusieurs dizaines de mètres et broyée avant l'arrêt du convoi. L'abbé Àmilhau est tué sur le coup, la tempe fracturée et un pied cassé. Il a 53 ans. Monsieur Guillaumat n'a guère plus de chance : sa colonne vertébrale brisée, il est évacué vers une clinique montalbanaise. Cet horrible accident jette la consternation dans la commune.

Les paroissiens de Lunel, reconnaissants, vont ériger une stèle surmontée d'une croix à l'endroit même où le prêtre est décédé, stèle encore en place aujourd'hui. L'un d'eux va même jusqu'à offrir sa tombe familiale pour accueillir la dépouille mortelle, tombe dans laquelle l'abbé repose encore de nos jours.

En 1933, cette ligne de tramway sera supprimée, ligne peu rentable et certainement déjà sérieusement concurrencée par la route. La voie ferrée sera aussitôt démontée et enlevée.

Claude Gayet

*Source : « La gazette du Midi »
Édition de Toulouse du 2 septembre 1926*

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

Après des vacances bien méritées, nous avons repris le chemin de l'école, et le Père Noël a pu finaliser sa livraison : table de ping-pong, paniers de basket, engins roulants...

L'APEL a convié tous les parents, enfants et personnels de l'école à partager la galette des rois le vendredi 25 janvier. L'idée de partage s'est prolongée lors de la semaine du Ré-enchantement : à cette occasion, l'école a organisé une journée durant laquelle les plus grands ont encadré des ateliers à destination des plus petits le vendredi 8 février.

L'école a fêté Carnaval le jeudi 28 mars avec la participation des animateurs de Léo Lagrange : les enfants déguisés ont défilé dans les rues de Lafrançaise avant de brûler Mr CARNAVAL.

Le mercredi 17 avril, une célébration de Pâques, ouverte à tous, se déroulera dans les locaux de l'école à 10 h 30. Comme chaque année, nous participerons, le Vendredi Saint, à l'opération « bol de riz ». Les bénéfices des repas seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Au retour des vacances de Pâques, les élèves de CE2 et CM profiteront d'une semaine en immersion en anglais du 13 au 17 mai à Génébrières (82). Les plus jeunes, quant à eux, partiront 2 ou 3 jours (selon l'âge) à Sérénac (81) faire leurs premiers pas en forêt.

Depuis les vacances de février, les enfants participent à un atelier d'Arts Plastiques d'embellissement de l'école par la réalisation de panneaux imitation vitraux pour les fenêtres situées au dessus de la cantine. Dans cette même période, les élèves du primaire se rendront au stade une fois par semaine, afin de s'entraîner pour la journée sportive qui se déroulera le premier vendredi de juin à Moissac. Ce sera également une journée de rencontre pour les élèves de maternelle.

Le dimanche 30 juin, la kermesse de l'école aura lieu comme à son habitude dans la cour, à partir de 10 h. Pour clore l'année, une sortie à ANIMAPARC est organisée pour toute l'école, le dernier jour de classe.

Nous vous attendons nombreux à la journée porte ouverte le samedi 13 avril de 9 h à 12 h.

L'hospitalité Diocésaine Notre Dame de Lourdes



L'Hospitalité est un service d'église : 80 personnes malades ou handicapées et 150 hospitaliers vivent et partagent quelque temps en communion.

Le pèlerinage annuel à LOURDES aura lieu cette année du vendredi 26 juillet au lundi 29 Juillet 2019.

La grâce des sanctuaires accueille le pèlerin là où il en est. Le programme est adapté pour la prière, le repos, l'écoute. Les Hospitaliers sont des hommes et des femmes, tous bénévoles.

Leur geste est une prière. Un sourire, un bras tendu, des petits riens mais beaucoup d'échange où chacun donne et reçoit selon ses propres sentiments.

Extrait de témoignage d'une personne handicapée : « Regardez nos amis valides qui s'occupent de nous avec amour. Je crois que ce sont nos sourires qui les rendent heureux »

**VOUS VOULEZ VIVRE
CES QUATRE JOURS ?**

...il ne manque que vous !



Contact : Jean-Claude BOUTINES
mail : boutines_jean-claude@orange.fr

Tél : 06 87 52 22 73

PÉLERINAGES

LOURDES :
pour l'Ascension du 30 mai au 2 juin 2019

**Sur le Chemin de Compostelle,
du Puy en Velay à Conques :**
du 22 septembre au 3 octobre 2019

Découverte du VIETNAM :
du 7 au 20 septembre 2019
sous la conduite de l'abbé Pierre Hoan,
curé de Moissac

**Contact : Service des Pèlerinages
Martine SALOMON – Tél : 06 45 75 14 59**

KT de Molières

La rentrée 2018/2019 a été marquée par le changement des animatrices du KT et éveil à la foi.

Béatrice DARNAUD et Nicole DAVET, après plusieurs années à éveiller nos enfants à la foi, ont laissé la place à Marie-Laure de LAS-SAT et Malorie CHAMBERT, deux jeunes mamans, qui ont décidé de relever le défi!

Sept enfants, du CP au CM2 forment un petit groupe qui apprécie de se retrouver régulièrement.

Une consultation a été faite en début d'année afin de trouver le créneau horaire convenant le mieux aux enfants, comme aux parents. C'est donc le mercredi après-midi qui a été retenu, de 17 h à 18 h 30, un mercredi sur deux, hors vacances scolaires. Les enfants participent également activement à la messe des familles qui a lieu chaque premier dimanche du mois.

Le mercredi précédant Noël, la séance de KT a été dédiée à la confection de la crèche dans l'église et à la répétition de la veillée de Noël.

La messe de la nuit de Noël ayant eu lieu cette année à Molières, les enfants ont animé la veillée précédant la messe, et ont joué un conte sur la vie de Marie.

Le prochain temps fort de cette année de KT sera une journée de préparation à la première confession pour les communiantes qui aura lieu à la maison diocésaine le samedi 16 mars.

La messe de **Première Communion** quant à elle se déroulera le dimanche **5 mai 2019**, messe durant laquelle 4 enfants recevront ce sacrement.

Nous vous attendons nombreux pour les entourer lors de ce jour si particulier pour eux.

Les catéchistes : Malorie et Marie-Laure



Église st Saturnin de Rouzet



Non, vous ne rêvez pas, les cloches de l'église st Saturnin sont bien parties mais elles ne seront pas de retour pour Pâques ! Malgré tout, elles réintégreront leur place un jour.

Gardons confiance et ne perdons pas l'espérance en ce temps de Pâques ! Jésus, nous le croyons est mort et ressuscité, c'est son Église. Il la veut vivante ! Jésus sait ce qu'Il fait et nous faisons ce qui est en notre pouvoir pour qu'un jour nous puissions vivre des célébrations dans un lieu magnifique.

Si vous souhaitez soutenir la restauration de l'église, pour les particuliers, le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %. Un don de 100 € correspond à une dépense de 34 €. Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal à votre déclaration d'impôt. Pour les entreprises, le don est déductible sur les sociétés à hauteur de 60 %. Don à l'ordre de l'Association Croix Blanche Rouzet.

Présidente Geneviève Bastita

Église de St Maurice

L'association "Les Amis de Saint-Maurice " qui œuvre depuis plus de 20 ans pour la restauration de son église vous invite à la soirée qu'elle organise le samedi 18 mai 2019 à 20h en l'église de St-Maurice.

Cette soirée sera animée par la chorale de Monteils "Les Voix du Cœur"

Nous vous remercions par avance de votre participation.

De nombreux travaux pour embellir notre église ont été effectués mais il en reste encore, notamment la restauration des six derniers vitraux.

Jean-Paul Praissac

LE DENIER DE L'ÉGLISE

Lorsque vous lirez ces lignes, la nouvelle campagne du Denier de l'Église 2019 sera lancée et les donateurs de l'année précédente auront sans doute déjà été sollicités.

Pour les autres, désormais, les services de l'Évêché n'envoient plus ces enveloppes par la Poste ; aussi vous trouverez en encart dans ce n° le tract de cette campagne, le bulletin réponse et l'enveloppe retour.

Cette enveloppe peut être directement envoyée à l'adresse indiquée. Vous pouvez aussi la mettre dans le plateau de la quête ou la déposer à la Maison Paroissiale ou encore la boîte aux Lettres du presbytère de Lafrançaise, car de par mes fonctions de chancelier, je vais à l'Évêché au moins deux fois par semaine.

Bien sûr, cette enveloppe ne concerne pas les familles qui ont choisi le prélèvement automatique. En cas de perte, quelques enveloppes seront aussi en dépôt au fond des principales églises ou à la Maison Paroissiale

Je rappelle que cette cotisation est une obligation morale pour tout catholique qui désire que son Église vive. Le Denier de l'Église remplace 'L'impôt ecclésiastique' qui existe dans la plupart des pays d'Europe qui ne sont pas sous le régime de la séparation des Églises et de l'État.

Ce Denier de l'Église est la principale ressource du diocèse et, avec les offrandes de Messes, cette collecte permet d'offrir aux prêtres qui n'émargent pas à une caisse de retraite, l'équivalent d'un SMIC. Vous pouvez vous en acquitter en une ou plusieurs fois, ou mieux encore opter pour le prélèvement automatique. Centralisés et encaissés par l'Évêché, ces dons pour le Denier de l'Église donnent droit à un reçu fiscal.

Voici le bilan de cette collecte pour l'année 2018 : pour l'ensemble du secteur paroissial, vous avez donné la somme de 30 061, 00 euros soit 1452 euros de plus que l'an passé, soit à peu près une augmentation de 5%.

Voici aussi le bilan des **OFFRANDES DE MESSES** : Il arrive souvent que plus d'une intention de Messe soit affiché tel jour pour l'ensemble du secteur. Je garde pour moi le montant d'une offrande par jour et reverse les autres aux prêtres qui en manquent. C'est ainsi qu'en 2018, en plus des offrandes que vous m'avez assuré pour chaque jour de l'année, j'ai pu reverser pour 8891,00 euros d'offrandes de Messes (soit 523 offrandes) pour les prêtres retirés et notamment à l'Abbé VEYRAC.

Soyez remerciés pour tout cela

Votre curé : Louis ALBERT

À propos de Points de Vue : Avez-vous pensé à renouveler votre abonnement ? Merci

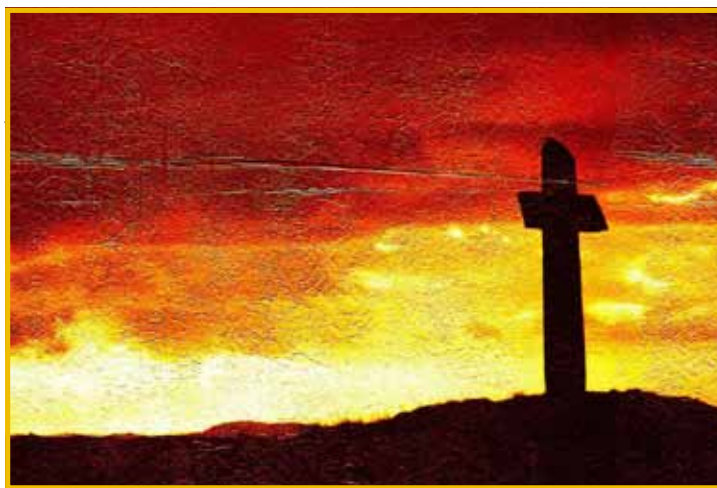
JOIES ET PEINES DANS LE SECTEUR INTERPAROISSIAL

Ont rejoint la Maison du Père, accompagnés par la prière des chrétiens :

- 07/12 : Raymonde MOUILLERAC, née CONTAMINE (97 ans)
à St Maurice
- 11/12 : Suzanne LARTIGUE, née COUSTOU (88 ans) à Lunel
- 18/12 : Jean-Jacques POMAREDE (69 ans) à Molières
- 04/01 : Guy ROUCHY (68 ans) à Molières
- 07/01 : Marie-Jeanne DELPEY, née BARET (96 ans) à Lunel
- 08/01 : Elise BELVEZE, née GIBERT (87 ans) à Rouzet
- 11/01 : Lydie DESSAUX, née COMBALBERT (93 ans) à Vazerac
- 19/01 : Yvonne VARE, née FOISSAC (94 ans)
à St Pierre d'Angayrac
- 21/01 : Jackie TANGUY (65 ans) à Léríbosc
- 23/01 : Ignace PELLO (88 ans) à Molières
- 30/01 : Christian VERDIER (76 ans) à Lunel
- 01/02 : Françoise MOBBS, née SANNIER (56 ans)
à St Jean de Perges
- 08/02 : Paul LETAILLEUR (76 ans) à Lunel
- 11/02 : Jacquy SAURET (83 ans) à Lunel
- 13/02 : Claude VOINOT (73 ans) à Molières



- 20/02 : Jean ROMANZIN (60 ans) à St Maurice
- 20/02 : Eva LANDES, née DELCASSE (90 ans) à St Maurice
- 21/02 : Juliette COURNUT, née BREL (96 ans) à Piquecos
- 23/02 : Odette MERCE, née BAYLE (90 ans) à St Martin
- 28/02 : Yvette DELPECH, née BRESSANGES (91 ans)
à St Amans
- 04/03 : Maurice FOURTET (71 ans) à Vazerac



HORAIRES DES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE



- Samedi 13 avril : Veille des Rameaux**
14 h 30 à 15h 30: Confessions à Lafrançaise (Presbytère)
18 h : Bénédiction des Rameaux, procession et Messe de la Passion à Vazerac
- Dimanche 14 avril :**
Dimanche des Rameaux et de la Passion
9 h 45 : Bénédiction des Rameaux, Procession et Messe de la Passion à St Maurice
11 h 15 : Bénédiction des Rameaux, Procession et Messe de la Passion à Molières
- Mardi 16 avril : Mardi-Saint**
19 h : Cathédrale de Montauban : Messe Chrismale concélébrée par l'Evêque et tous les prêtres du diocèse
- Jeudi 18 avril : Jeudi-Saint**
18 h : Messe de la Cène à Vazerac
- Vendredi 19 avril : Vendredi-Saint**
15 h : Chemin de Croix à Gibiniargues
15 h : Chemin de Croix à St Maurice
18 h : Célébration liturgique de la Passion et Communion à St Maurice
- Samedi 20 avril : Samedi-Saint**
10 h 30 à 11 h 30 : Confessions à Molières
14 h 30 à 15 h 30 : Confessions à Lafrançaise (Presbytère)
21 h : Messe de la Veillée Pascale à Lunel
- Dimanche 21 avril : Saint Jour de Pâques**
10 h : Messe à Léríbosc
11 h 15 : Messe à Molières
- Lundi 22 avril : Lundi de Pâques**
10 h 30 : Messe à St Maurice

ALTERNANCE DES MESSES DOMINICALES DANS LE SECTEUR INTERPAROISSIAL

- **Samedi 27 avril :** Messe anticipée à 18 h à Léríbosc
- **Dimanche 28 avril :**
Messes à 10 h à Lunel et à 11 h 15 à Vazerac
- **Samedi 4 mai :** Messe anticipée à 18 h à St Maurice
- **Dimanche 5 mai :**
Messe à 10 h 30 à Molières (1^{re} Communion)
- **Samedi 11 mai :** Messe anticipée à 18 h à Vazerac
- **Dimanche 12 mai :**
Messes à 10 h à Lunel et à 11 h 15 à Molières
- **Dimanche 19 mai :**
Messes à 10 h à St Maurice et à 11 h 15 à Molières
- **Samedi 25 mai :** Messe anticipée à 18 h à Léríbosc
- **Dimanche 26 mai :**
Messes à 10 h à Lunel et à 11 h 15 à Vazerac
- **Jeudi 30 mai (Ascension) :**
Messes à 10 h à St Maurice et à 11 h 15 à St Romain
- **Vendredi 31 mai (La Visitation) :**
Messe à 20 h 30 à Moncalvignac
- **Dimanche 2 juin :**
Messes à 10 h à Lunel et à 11 h 15 à Molières
- **Samedi 8 juin (Veille de Pentecôte) :**
Messe anticipée à 18 h à Vazerac
- **Dimanche 9 juin (Pentecôte) :**
Messes à 10 h à St Maurice et à 11 h 15 à St Amans
- **Lundi 10 juin (Lundi de Pentecôte) :**
Messe du pèlerinage à 10 h 30 à N.D. de Lapeyrouse. La prédication sera assurée par l'Abbé Emile KOFOR, curé de Lauzerte
- **Samedi 15 juin :** Messe anticipée à 18 h à Molières
- **Dimanche 16 juin :**
Messe à 10 h 30 à Lunel (1^{re} Communion)
- **Samedi 22 juin :** Messe anticipée à 18 h à Léríbosc
- **Dimanche 23 juin :**
Messes à 10 h à St Maurice et à 11 h 15 à Molières
- **Vendredi 28 juin (Veille des Apôtres Pierre et Paul) :**
Messe du Pèlerinage à 18 h à St Paul de Fustin
- **Dimanche 30 juin :** Messe à 10 h à l'École Ste Marie (kermesse) et à 11 h 15 à Nevèges (Fête)
- **Samedi 6 juillet :**
Messe anticipée à 18 h à St Christophe (Fête)
- **Dimanche 7 juillet :**
Messes à 10 h à Lunel et à 11 h 15 à Vazerac
- **Samedi 13 juillet :**
Messe à 18 h à St Pierre Angayrac
- **Dimanche 14 juillet :**
Messes à 10 h à St Maurice et à 11 h 15 à Espanel

(La suite de ces horaires paraîtra dans le prochain n° du mois de juin)

J'AI PORTÉ DIEU !



Quelle aventure pour moi !
J'ai porté Dieu.
J'ai entendu de loin :
« Le Seigneur en a besoin »
Et voilà qu'autour de moi
Tout le monde s'est agité.
Les gens se sont mis à chanter :
Hosanna, Hosanna !
Et j'ai porté Dieu.
J'avais bien entendu dire
Que Dieu avait besoin des hommes,
Mais avait-il vraiment besoin d'un âne ?
Et pourtant, j'ai entendu :
« Le Seigneur en a besoin ! »
Et toutes sortes de pensées
Ont surgi en moi,
Les mêmes qui viennent
à l'esprit des hommes
Quand ils se sentent repérés par le Seigneur.

Je pensais :
Ce n'est pas à moi qu'il s'adresse,
Il y a bien d'autres ânes
Plus grands, plus forts.
Il y a même des chevaux,
Ce serait tout de même mieux
Pour porter Dieu.

Je me disais : il va être lourd,
Trop lourd ce Dieu pour un âne.
J'ai déjà bien assez des fardeaux
quotidiens.
Pourquoi ne me laissait-il pas tranquille ?

Je m'insurgeais :
D'accord, je suis attaché !
Mais au moins je suis à l'ombre
A l'abri des coups et des moqueries
Je n'ai rien demandé.
Qui est-il ce Seigneur pour importuner
Ceux qui tentent de vivre cachés !
Mais j'avais entendu :
« Le Seigneur en a besoin »
Et j'avais compris : « J'ai besoin de toi. »
Que faire ? Que dire ?
Je me suis laissé détacher,
Je me suis laissé emmener.
Et lui, le Seigneur des Seigneurs,
S'est fait léger, doux, tendre,
A ce point qu'à un moment
J'ai pu croire
Que ce n'était plus moi
Qui portait Dieu
Mais Lui qui me portait.

Cardinal Roger Etchegaray

Bonnes fêtes
de Pâques
à toutes et à tous !

Supplément au Points de Vue n° 175 - Mars 2019 - Denier de l'Église.